

# LES DÉPÊCHES DE LA ROQUEBRUSSANNE

*Cultivons notre vraie nature*

## COUP DE PROJECTEUR

**Fête de la Nature** 

Organisé par La Roquebrussanne en Fête  
@ La Roquebrussanne

Samedi 7 mai 2022 - 10h 17h

Place de La Loube  
Marché producteurs  
Marché artisanat local  
Mini-ferme  
Atelier création épouvantail  
Ateliers créatifs  
Atelier plantations  
Troc aux plants  
Restauration sur place  
Buvette

Renseignements : 06 24 05 18 29



**LA ROQU'EOLE**  

Le 28 Mai 22  
9h à 18h  
Esplanade sportive  
La Roquebrussanne

**Atelier cerfs-Volants**  
Vol libre

Animations et Stands  
Animations payantes  
Entrée gratuite

Préinscriptions conseillées  
Contact  
mcyi83136@gmail.com

Respecter l'environnement

Festivités organisés par le « Model Club Val d'Issole »



associé à « La Roquebrussanne en fête »

Les beaux jours arrivent et avec eux le retour des manifestations ! Rendez-vous pour la *Fête de la Nature* organisée par La Roquebrussanne en fête et *La Roqu'éole* par l'association de modélisme MCVI.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

Vendredi 06 Mai à 19h au Moulin à huile :  
**Conférence littéraire: Langage et réalité**  
 par **Lucie Bertrand**  
 Entrée libre

Samedi 07 mai à 16h au Moulin à huile  
**Atelier philo enfants**  
**Qu'est ce que le vrai?**  
 par **Caroline Anthérieu-Yagbasan**  
 Sur inscription au 04 94 86 81 91  
 A partir de 7 ans

Samedi 21 mai à 17 h au Moulin à huile  
**Conférence psychologie**  
**"Frida Khalo, peindre pour survivre"**  
 par **Delphine Scotto di Vettimo**  
 Entrée libre

## SPECTACLE

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la médiathèque offrira aux élèves de l'école maternelle le spectacle **Les contes carrotés** de la compagnie Soleils piétons. Rendez-vous est pris Jeudi 12 mai pour des moments de magie et de rire.

# VIGILANCE SECHERESSE

Malgré les récentes pluies, la Var est toujours en vigilance sécheresse. Suivez les bons réflexes pour économiser l'eau.

## | SÉCHERESSE

Pour une gestion économe de la ressource de l'eau



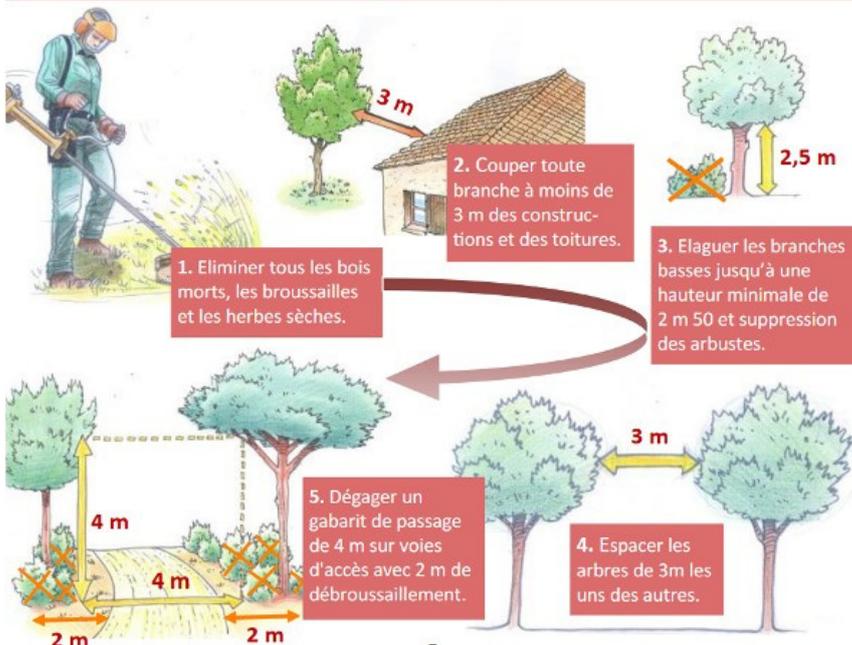
-  **Utiliser la stricte quantité d'eau et lutter contre les fuites**
-  **Limiter les arrosages et favoriser les systèmes économes**
-  **Installer un système de récupération d'eau de pluie**
-  **Limiter le lavage des voitures**
-  **Limiter le remplissage des piscines**

## BUDGET PARTICIPATIF

Samedi 21 mai à 10h au Moulin à huile, réunion d'information sur le budget participatif communal ouverte à tous les administrés.  
 Plus d'informations en Mairie au 04 94 37 00 90

# RAPPEL DES OBLIGATIONS DE DÉBROUSAILLEMENT

## Comment débroussailler : Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 réglementant le débroussaillage



## Débroussailler, c'est une obligation

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.



**Info**  
 Suis-je à moins de 200 m de la forêt ?  
 Consulter le site [www.sigvar.org](http://www.sigvar.org)

**Sanctions**  
 Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.  
 Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m<sup>2</sup> non débroussaillé.

## Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

1. **Hors zone urbaine**  
 Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.
2. **En zone urbaine, ZAC ou lotissement**  
 Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

